

Relax® B 2

Agent de décoffrage biodégradable et universel pour coffrages absorbants ou non absorbants



Nature et propriétés

RELAX B 2 est un agent de décoffrage universel, prêt à l'emploi, permettant l'obtention de surfaces décoffrées lisses et sans tache

RELAX B 2 est dégradé biologiquement, sans nocivité pour les sols et les nappes aquifères. Son emploi est particulièrement agréable.

RELAX B 2 est classifié non-dangereux selon la réglementation actuelle en matière de transports et de contamination des sols (WGK = 1 en R.F.A.).

Propriétés principales:

- Dégradable biologiquement
- Utilisation universelle pour coffrages de tout type: métal, bois, matières synthétiques (plastifié ou contreplaqué bakélisté), fibres de verre, etc.
- Permet l'obtention de bétons architectoniques de première qualité
- Décoffre, nettoie, entretient et protège en même temps les coffrages
- Résiste à la pluie et aux intempéries
- Conserve le bois et empêche le métal de rouiller grâce aux inhibiteurs de rouille
- Convient pour l'étuvage jusqu'à + 80 °C
- Convient pour surfaces en béton devant être ultérieurement revêtues d'enduits, car le produit ne dépose aucune substance pouvant diminuer le taux d'absorption du béton
- Consommation réduite et facilité de pulvérisation, même par basses températures
- Produit d'entretien et de protection pour le matériel de chantier.

Caractéristiques

Base	huiles spéciales de haute qualité, extrêmement raffinées et additifs
Solvant	aucun
Couleur	jaune clair
Consistance	liquide
Action	physico-chimique
Masse volumique	env. 0,88 kg/dm³
Température d'application	de - 5 à + 80 °C (support et air ambiant)
Consommation	coffrages acier ou bakélistés: env. 20 ml/m² ; coffrages bois plastifiés: env. 25 ml/m²

coffrages bois bruts: env. 40 ml/m²

Domaines d'utilisation

RELAX B 2 est utilisé pour :

- les panneaux de coffrages absorbants ou non absorbants que pour les coffrages en voliges brutes ou rabotées et les coffrages en contreplaqué bakélisté
- les coffrages froids (à partir de 0 °C) et les coffrages chauffants jusqu'à + 80 °C
- l'entretien du matériel de chantier.

Appliqué sur moule métallique, le décoffrant possède non seulement un pouvoir séparateur élevé, mais aussi un effet auto-nettoyant important, de sorte que les travaux d'entretien des moules sont quasiment éliminés.

Mise en œuvre

Préparation des supports

La surface du coffrage doit être propre et sèche, de manière à ne pas souiller le béton.

Dans le cas d'un coffrage en bois non raboté (voliges brutes) il y a lieu, lorsqu'on utilise le coffrage pour la première fois, de l'imprégner à saturation d'abord de RELAX B 2 (badiageonnage ou trempage), sinon le bois brut absorberait trop de produit de décoffrage, dont il ne resterait pas une quantité suffisante en surface. Il en résulterait un collage important du béton sur le coffrage.

Application comme décoffrant

RELAX B 2 est prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué à l'eau. Appliquer par pulvérisation, à la brosse, au chiffon ou par trempage en film mince et uniforme pour obtenir des bétons apparents impeccables.

Éliminer l'excédent de RELAX B 2 dû à des éclaboussures ou coulées dans le cas de coffrages en bois très absorbants (nouveaux coffrages en bois prétraités).

Pour les coffrages structurés, ne pas appliquer le décoffrant en surplus, afin d'éviter l'accumulation de produit dans les creux, ce qui entraînera un mauvais démoulage.

En cas de pulvérisation, utiliser une buse de 1 mm de diamètre. Aussitôt après l'application du RELAX B 2, les travaux de bétonnage peuvent commencer.

RELAX B 2 n'occasionne aucune tache, ni décoloration du béton et permet d'appliquer un enduit ou une peinture ultérieurement sur le béton, dans la mesure où les consommations indiquées sont respectées.

Application pour nettoyage du matériel de chantier

Pour l'entretien du matériel et des outils de chantier il est recommandé de les pulvériser au RELAX B 2 chaque jour avant utilisation, ce qui évite l'adhérence des dépôts de béton et de mortier et permet leur élimination aisée.

Consommation

La consommation est fonction de la nature du coffrage et du mode d'application.

Pour des coffrages en bois plein, rabotés ou non, en contreplaqué ou en fibres de bois: env. 40 ml/m².

Pour des coffrages plastifiés: env. 25 ml/m².

Pour des coffrages métalliques: env. 20 ml/m².

Emballage et stockage

RELAX B 2 est livré en bidon de 10 litres et 30 litres, en fût métallique de 205 litres et en container de 1.000 litres (contenus nets). Entreposé à l'abri du soleil, au sec et au frais (au-dessus de + 15 °C), le produit se conserve 1 an min. dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figureaient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr